

Paris, le 12 mars 2020

Des masques pour les professionnels de santé libéraux

A la veille de la phase 3 de la pandémie de Covid-19, l'URPS médecins libéraux Ile-de-France exige que les médecins libéraux, les professionnels de santé et leurs personnels disposent immédiatement de masques en quantité suffisante avec un mode de distribution mieux organisé.

À propos de l'URPS médecins libéraux Ile-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Ile-de-France représente les 22 000 médecins libéraux d'Ile-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Nos sites :

www.urps-med-idf.org

www.soignereniledefrance.org

Contacts presse :

Sylvie Courboulay – URPS médecins libéraux Ile-de-France

sylvie.courboulay@urps-med-idf.org - 01 40 64 14 78 / 06 86 80 88 56

Thomas de Climens / Quentin Hua – DGM conseil

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr - 01 40 70 11 89